

Depuis les manifestations unitaires du 1^{er} février et l'intervention deux jours plus tard du Premier ministre devant le Conseil économique et social, le débat sur la réforme des retraites est entré dans sa phase active. La garantie d'un haut niveau de retraite, d'une retraite à taux plein à 60 ans passe par la réponse à une question stratégique. Quel financement pour les retraites ? Le point de vue de Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire de la CGT.



Jean-Christophe Le Duigou est secrétaire de la CGT.

Financement des retraites : une question cruciale

COMMENT VA-T-ON FINANCER LES RETRAITES ?

La question est omniprésente dans les débats. Le Premier ministre, dans son discours au Conseil économique et social, l'utilise pour faire accepter les reculs sociaux. Les syndicats unis sur un certain nombre d'exigences sont plus divisés sur cette question. Il nous faut éclairer d'urgence les voies nouvelles qui permettent d'assurer les revenus futurs d'un nombre de retraités qui va croissant : 5 millions en 1980, 10 millions aujourd'hui, et 15 millions en 2030.

Le gouvernement Raffarin cherche à enfermer les choix dans une sorte de triangle des Bermudes où disparaîtraient de fait les principaux acquis du système de retraite : augmenter les cotisations, baisser les retraites ou allonger la durée de cotisation. Comme on ne peut pas hausser les cotisations pour cause de « compétitivité », resteraient les deux derniers termes du choix qui ont forcément la préférence du Medef ! Ce n'est pas acceptable.

La CGT n'évoque pas une solution miracle. Les sommes en jeu sont considérables : 6 % supplémentaires du PIB sont

indispensables pour équilibrer sur le long terme le financement des retraites. La croissance indispensable, n'apporte pas en soi de réponse car si la richesse par salarié augmente, il est normal d'en faire bénéficier les retraités. Cela justifie une augmentation du niveau des retraites parallèle à la croissance économique (1). Comment dès lors affronter le problème ?

Il faut d'abord sortir d'une vision où la retraite n'est vue que sous l'angle d'un coût. Les 200 milliards d'euros affectés chaque année aux pensions rentrent dans le circuit de la consommation et de la production. Ils soutiennent l'emploi. La retraite favorise la croissance car elle assure une certaine égalité même si il y a encore des situations scandaleuses à corriger. Enfin, un système de protection sociale développé est un facteur encourageant l'initiative. Tout le monde peut compter sur ce filet de sécurité. Personne ne sera sans ressources le jour où il atteindra l'âge de la retraite. C'est l'atout d'un système solidaire qui lie entre elles les générations (2).

Il est nécessaire ensuite de reconnaître toute son impor-

tance à la question de l'emploi, comme l'a souligné la déclaration du 7 janvier des organisations syndicales. En 20 ans, de 1950 à 1970, l'espérance moyenne d'années d'activité (3) a augmenté de près de 6 ans, hommes et femmes confondus. Ces vingt dernières années, celle-ci n'a augmenté que d'une année et demie, et cela en raison de l'augmentation du chômage et du sous-emploi (4). Il ne s'agit pas de reculer l'âge du départ à la retraite. Cela ne servirait à rien. Il faut garantir la possibilité réelle d'accès à l'emploi des jeunes, des femmes, des salariés âgés qui comme le montrent les récents plans de licenciements, sont mis à la porte à 55 ans, 52 ans et même moins. Chaque million de travailleurs en plus représente un point de PIB de ressources supplémentaires pour les systèmes de retraite. La réduction du sous-emploi si elle ne résout pas tout le problème, apporte au moins la moitié de la réponse.

Il est enfin indispensable d'engager la réforme de la contribution des entreprises. Pour la CGT, il est inacceptable de se rabattre sur une augmentation de la CSG comme l'ont pro-

posé la CFDT et l'Unsa. Pourquoi un nouveau prélèvement sur les ménages et les salariés ? Depuis 1985, les cotisations payées par les salariés ont augmenté de quatre points alors que celles des entreprises ont baissé de l'équivalent. Le partage de la valeur ajoutée est devenu très favorable aux entreprises. Les taux d'intérêt ont baissé, ce qui réduit le coût des investissements. Il n'y a pas de justification à exonérer les entreprises d'un effort pour financer les retraites.

La CGT propose d'instaurer une contribution spécifique sur les revenus financiers des entreprises qui pourrait rapporter 10 milliards d'euros. Nous demandons plus fondamentalement une réforme de la cotisation des entreprises qui devrait désormais tenir compte de la valeur ajoutée, c'est-à-dire de l'ensemble de la richesse créée par le travail. La réforme permettrait d'accroître le volume de ressources disponibles sans peser sur les industries de main-d'œuvre. Cela permettrait de mettre plus fortement à contribution les entreprises qui réduisent leurs effectifs pour améliorer leurs profits.

Cette bataille du financement est cruciale car seules des avancées sur ce plan pourront réellement garantir que le droit à la retraite à 60 ans avec des pensions de haut niveau sera effectif pour les nouvelles générations.

■ JEAN-CHRISTOPHE LE DUIGOU

(1) C'est tout l'enjeu d'une indexation des retraites sur les salaires et non sur les seuls prix afin que les retraités bénéficient des gains de la productivité.

(2) Antoine Parent, « Protection sociale et Croissance », Informations Sociales, n° 98/2002.

(3) L'espérance moyenne d'activité désigne la durée probable d'activité pour une génération de salariés. Ainsi, quelqu'un ayant 20 ans en 1950 aura travaillé en moyenne 26 ans, tandis que quelqu'un ayant 20 ans en 1970 aura travaillé 31,7 ans, soit presque 6 ans de plus.

(4) « La Durée de vie active : un siècle d'évolution », Dares, ministère du Travail, n° 6/99.